

Contribution du Sénégal au Rapport 2026 du Secrétaire Général des Nations Unies relatif aux moyens de renforcer la Sécurité et la Coopération.

Bien que n'étant pas un État riverain de la Méditerranée, le Sénégal demeure directement concerné par les dynamiques sécuritaires affectant cet espace, en raison de l'interconnexion croissante entre les zones sahélienne, ouest-africaine et méditerranéenne. Les défis sécuritaires qui s'y manifestent notamment le terrorisme, les trafics illicites transnationaux, la criminalité organisée, les flux migratoires irréguliers et les menaces maritimes présentent des ramifications qui affectent l'ensemble du continuum sécuritaire reliant l'Afrique de l'Ouest, le Sahel et le bassin méditerranéen.

Dans ce contexte, le renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région méditerranéenne doit reposer sur une approche intégrée fondée sur plusieurs axes complémentaires.

Premièrement, le développement de mécanismes de coopération sécuritaire renforcée entre les États d'Afrique du Nord, du Sahel, d'Afrique de l'Ouest et du pourtour méditerranéen apparaît essentiel. Les menaces transnationales exploitent en effet la continuité géographique entre ces espaces. Selon plusieurs estimations internationales, entre 30 et 40 tonnes de cocaïne transitent chaque année par l'Afrique de l'Ouest à destination de l'Europe, pour une valeur estimée à plus d'un milliard de dollars sur les marchés européens. Entre 2019 et 2023, environ 80 tonnes de cocaïne ont été saisies en Afrique de l'Ouest, illustrant l'ampleur croissante des flux illicites dans la région. Dans ce contexte, le renforcement du partage du renseignement, la coordination opérationnelle entre services de sécurité et la mise en réseau des structures d'alerte stratégique contribueraient à améliorer l'anticipation et la neutralisation de ces réseaux criminels et terroristes.

Deuxièmement, la consolidation de la sécurité maritime constitue un levier majeur de stabilisation. Les espaces maritimes reliant l'Atlantique au bassin méditerranéen sont particulièrement exposés aux trafics illicites, à la pêche illégale et aux réseaux facilitant les migrations irrégulières. À titre d'exemple, en novembre 2023, la Marine nationale sénégalaise a intercepté près de 3 tonnes de cocaïne au large des côtes, illustrant le rôle croissant des routes maritimes atlantiques dans les trafics internationaux. Par ailleurs, plusieurs milliers de migrants empruntent chaque année les routes maritimes reliant l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord vers l'Europe, souvent dans des conditions extrêmement dangereuses. Le renforcement des capacités de surveillance maritime, l'interconnexion des centres régionaux d'échange d'informations et l'organisation d'exercices navals conjoints contribueraient à améliorer la sûreté maritime et la lutte contre ces activités illicites.

Troisièmement, le renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité des États concernés demeure un facteur déterminant. Les programmes de formation, l'assistance technique, les exercices conjoints et les échanges d'expertise contribuent à améliorer l'interopérabilité et la professionnalisation des forces. À cet égard, les Armées sénégalaises participent régulièrement à des exercices multinationaux et contribuent aux opérations internationales de maintien de la paix, illustrant

l'importance de la coopération militaire pour faire face aux crises contemporaines et aux menaces transnationales.

Quatrièmement, le Sénégal souligne l'importance d'une approche globale associant les dimensions sécuritaires, économiques et humaines. Une attention particulière est accordée aux régions de Kédougou et Tambacounda, où l'essor de l'orpaillage artisanal mobilise plusieurs dizaines de milliers d'acteurs et présente des défis sécuritaires.

Face à ces enjeux, les Forces de défense et de sécurité renforcent leur présence à travers des patrouilles, des contrôles et une coordination étroite avec les autorités administratives et les communautés locales.

Ces actions s'accompagnent de mécanismes de prévention de la radicalisation fondés sur la sensibilisation des populations, l'implication des leaders communautaires et religieux ainsi que le renforcement de la résilience socio-économique des jeunes.

Enfin, le Sénégal réaffirme son attachement aux principes du multilatéralisme, au rôle central des Nations Unies dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales ainsi qu'au règlement pacifique des différends. Dans cet esprit, les Forces armées sénégalaises demeurent disposées à poursuivre leur contribution aux initiatives régionales et internationales visant à renforcer la coopération sécuritaire, la stabilité et la confiance entre les États concernés, dans la perspective d'une architecture de sécurité plus intégrée reliant l'Afrique de l'Ouest, le Sahel et le bassin méditerranéen.